



Retour des manuels scolaires

publié le 09/06/2020

RETOUR DES MANUELS SCOLAIRES

Que devez-vous rapporter au collège ?

Les manuels scolaires avec couvertures (sauf si trop abîmées) + les livres empruntés au CDI + les livres (lecture cursive) de français.

Quelles sont les démarches de retour ?

Placer l'ensemble des livres dans un sac plastique fermé et étiqueté au nom de l'élève.

► ATTENTION - 3 modalités de retour décrites ci-dessous

1- Les élèves de 3e qui passent l'ASSR 2

Retour et dépôt des livres avant l'examen dans de grands bacs situés au réfectoire.

2- Les élèves présents au collège

Jeudi 11 juin : les élèves de 6e

Vendredi 12 juin : les élèves de 5e

Lundi 15 juin : les élèves de 4e et 3e

3- Les élèves de tous niveaux qui ne reviennent pas au collège

Les mardis 16 et 23 juin et les jeudis 18 et 25 juin - de 10h à 12h et de 16h à 18h

Mardi 16 juin : élèves de 4e

Jeudi 18 juin : élèves de 6e

Mardi 23 juin : élèves de 5e

Jeudi 25 juin : rattrapage pour tous les élèves - dernière possibilité pour rapporter les manuels

► >ENTREE : par le portail, 11 rue de Vitrac

► >DEPÔT : sous le préau

► >SORTIE : grand portail, rue de la Paix

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer sur les créneaux horaires proposés, contacter Mme Simonet (tél : 05.45.63.07.42 - mail : cdi.c-larochefouc@ac-poitiers.fr)

Document joint

 [college_jean_rostand_-_la_rochefoucauld](#) (PDF de 64.9 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.